

Alfred Loisy au Collège de France (1909-1932).

L'abbé Loisy est excommunié nommément et personnellement et proclamé *vitandus* à Rome le 7 mars 1908 et le nouveau professeur au Collège de France lit sa leçon inaugurale le 3 mai 1909.

On souhaite évidemment en savoir plus sur une séquence aussi rapide sur laquelle la source principale, le tome troisième des *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, peut être associé à d'autres<sup>1</sup>.

La mort de Jean Réville rend vacante la Chaire d'histoire des religions le 6 mai 1908. Jean Réville en était titulaire depuis moins d'un an et avait succédé à son père mort en 1906. Louis Havet (1849-1925), qui était un anti-clérical notoire, et Joseph Bédier (1864-1938), le spécialiste des chansons de geste, se font les premiers promoteurs d'une candidature de l'excommunié pendant que d'autres universitaires essaient d'attirer Loisy vers une candidature à la Section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études. Tout cela n'enthousiasme pas Loisy qui fait valoir dans ses *Mémoires* une sorte de timidité ou de réserve et un désir de demeurer à Ceffonds où il a failli être élu conseiller municipal par les républicains anti-cléricaux le 10 mai 1908, ce qui suscite les exclamations hostiles de *La Croix*.

Le 14 mai Paul Desjardins (1859-1940), le fondateur des rencontres de Pontigny, qui fut très impliqué dans le néo-christianisme de la fin du siècle, l'incite à être candidat et Loisy accepte par lettre du 15 et du 16. Il ne dissimule pas dans ses *Mémoires* qu'il n'a guère de ressources personnelles, que l'on gagne peu d'argent aux Hautes Études et que ces considérations le font penser à être candidat au Collège de France.

---

<sup>1</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*. Paris, Émile Nourry, tome troisième, 1931.

Marcel Mauss est candidat lui aussi, et Maurice Vernes se déclare pour sa part le 22 mai. Le 26 mai Havet, en accord avec Bédier, invite Loisy à adresser une lettre de candidature à l'Administrateur Émile Levasseur, lettre que Loisy écrit le 27 ou le 28, et le 29 une longue escarmouche se produit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres autour de l'attribution à Loisy du prix Lefèvre-Deumier. Le successeur de Renan au collège, Philippe Berger, refuse de présenter au Collège les titres et la candidature de Loisy, peut-être parce qu'il espérait faire passer son ami Maurice Vernes. Les journaux ne savent encore rien de la candidature, et d'autres candidats s'annoncent : Georges Foucart, professeur d'Histoire des religions à Aix, fils de Paul Foucart professeur au Collège de France, et Jules Toutain, qui est à l'École des Hautes Études.

Loisy vient séjourner à Paris les 4 et 5 juin, fait un tour d'horizon de ses chances avec les inspireurs de sa candidature et règle avec eux ses futures démarches. Notons que le 5 juin au matin il reçoit à son hôtel le socialiste belge Vandervelde, que lui a envoyé Marcel Hébert. Dans les mêmes moments, la marquise Arconati-Visconti (1841-1923), envisage de créer au Collège de France en faveur de Loisy une fondation décennale analogue à la fondation quinquennale dont bénéficia Gabriel Monod jusqu'en 1910. Sa très grosse fortune ne l'empêchait pas d'avoir le cœur à gauche puisqu'elle avait été la correspondante de Gambetta elle qui était la fille d'Alphonse Peyrat, adversaire irréductible de « Badinguet », proscrit puis sénateur. La marquise verra beaucoup Bédier et Morel-Fatio, les promoteurs de la candidature de Loisy<sup>2</sup>.

Des adversaires de Loisy font courir le bruit que le pape aurait évoqué la possibilité d'une réconciliation. Édouard Le Roy (1870-1954), suppléant de Bergson au Collège de France, catholique militant plusieurs fois condamné par l'Index et qui fit plusieurs fois sa soumission, travaille pour Loisy.

---

<sup>2</sup> Mémoires, t. Troisième, p. 59.

C'est ce que faisait aussi Paul Lejay (1861-1920). Prêtre depuis 1890, professeur de littérature latine à l'Institut catholique depuis 1888, Lejay fut très mêlé au mouvement moderniste mais tout à l'opposé de Loisy qui parle d'une expérience pénible du catholicisme faite par Lejay, il ne laissa jamais rien paraître de ses interrogations ou de ses doutes et ne fut donc pas inquiété par la hiérarchie épiscopale. Wyrouboff, qui enseigne l'histoire des sciences au Collège, fait savoir à Loisy qu'il ne votera pas pour lui parce qu'il ne faut pas avoir soi-même de religion pour faire l'histoire des religions, parce que le Collège de France n'est pas une faculté de théologie et parce qu'aussi bien à tant faire que d'enseigner l'histoire des religions il faudrait faire autre chose que l'histoire du christianisme, que les deux Réville ont déjà faite.

Loisy a besoin d'un patron pour la présentation de ses titres. Il envisagerait Berger mais celui-ci a refusé. Bédier et Morel-Fatio ne sont pas dans la maison depuis assez longtemps. Havet s'en chargerait volontiers mais, bien que fils d'Ernest Havet qui en son temps édita Pascal, il est si violemment anticlérical que son patronage ferait de la candidature de Loisy une candidature de combat qui effraierait les modérés au risque de l'échec. Loisy s'appuie donc sur Arthur Chuquet (1853-1925), directeur de *la Revue critique* où Loisy écrivait depuis longtemps. Chuquet renonce à soutenir Maurice Vernes et donne son accord par lettres du 25 mai et du 12 juin 1908. Par ailleurs il apparaît dès cette date que l'anti-dreyfusard Longnon, professeur de géographie historique de la France, sera hostile à Loisy<sup>3</sup>.

Comme Chuquet, qui présentera les titres de Loisy, est étranger aux sciences religieuses, Philippe Berger, sollicité sur ce point par Havet, défendra Loisy aux côtés de Chuquet. En même temps, Morel-Fatio aurait aussi voulu obtenir l'intervention de Bergson, gloire du Collège et dont

---

<sup>3</sup> Mémoires, p. 45-46.

l'autorité était grande, mais Bergson rétorque à Loisy que l'exposé par Chuquet des titres et des mérites intellectuels du candidat suffira parce que les professeurs ne se décident pas, « en réalité, sur de simples témoignages »<sup>4</sup>. Le même Morel-Fatio envisage aussi de s'appuyer sur Clermont-Ganneau, professeur d'épigraphie sémitique, mais Clermont-Ganneau est « assez fantasque et peu abordable »<sup>5</sup>.

La candidature dort durant les vacances de 1908, mais un autre théâtre d'opérations s'anime ailleurs, à savoir la *Revue du clergé français* qui publie dans les derniers mois de 1908 et les premiers de 1909 une série d'articles destinés à « réfuter » Loisy, sous la signature de Vénard, Lesêtre, Touzard, Vacandard, Dubois et Pourrat. Loisy relève que Vacandard et Touzard, vrais savants, « auraient mieux fait, pour leur propre dignité de n'apporter pas leur nom à cette croisade »<sup>6</sup>, croisade qu'il attribue au fait que « les intégristes de l'orthodoxie surveillent depuis longtemps »<sup>7</sup> la *Revue du clergé français* qui se met donc à couvert par ces articles. Et pendant ce temps, Salomon Reinach (1858-1932), et Paul Sabatier (1858-1928), ancien pasteur qui avait abandonné son ministère et auteur d'une vie de saint François d'Assise à grand succès mise à l'Index pour modernisme proclament à la fois que le modernisme a vaincu et que Loisy va se réconcilier avec Rome, ce que Loisy considère évidemment comme nuisible à sa candidature<sup>8</sup>. Cela alors même que Reinach se défend dans une lettre à Loisy au début de novembre 1908, d'être hostile à la candidature de Loisy, qui écrit en 1931 qu'il n'en croit rien, après avoir déjà écrit en 1908 qu'à ses yeux Reinach s'attribuait dans l'élection une importance qu'il n'avait pas vraiment<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup> Mémoires, p. 47

<sup>5</sup> *Mémoires*, t. troisième p. 47.

<sup>6</sup> Mémoires, t. troisième, p. 48.

<sup>7</sup> Mémoires, t. Troisième, p. 48.

<sup>8</sup> Mémoires, p. 53

<sup>9</sup> Mémoires, t. troisième, p. 62.

Le dimanche 8 novembre 1908, l'assemblée des professeurs du Collège de France vote le maintien de la chaire d'histoire des religions. Loisy séjourne à Paris du 16 au 21 novembre et fait ses visites officielles. Henneguy est favorable, note-t-il, et ami de Brisson<sup>10</sup>. Brisson était président de la Chambre des députés et ami de la marquise Arconati. Havet est favorable mais doute du succès, peut-être sous l'influence de son ami Maurice Vernes. Georges Renard est acquis à Mauss et doute que Loisy soit séparé de l'Église autant qu'il doute de sa connaissance de l'hébreu. Loisy remet les choses au point. Morel-Fatio doute du succès, a les mêmes ignorances qu'Havet. Sylvain Lévi est le patron de Mauss, et il trahit dans ses propos le plan qui avait consisté à tenter de donner à Loisy l'idée d'être candidat aux Hautes études afin de le détourner ainsi du Collège de France. Levasseur, qui a 80 ans, tient à donner au candidat les renseignements indispensables, reste absolument impénétrable et conseille à Loisy de voir la marquise Arconati parce qu'elle s'intéresse beaucoup à sa candidature<sup>11</sup>. Rien sur Marcel Hébert sous la plume de Loisy. Ce dernier connaît les dispositions de Berger. Maspéro pour sa part soutient Georges Foucart. Jullian avait reçu Loisy en juin 1908 avec une bienveillance réservée. Monceaux votera pour Loisy, et Bédier aussi. Chuquet conseille de ne pas faire figure de candidat de combat. Flach est absent mais Foucart est son candidat. Le scientifique François Franck attendra la discussion pour se décider. Loisy ne voit ni d'Arsonval (médecine), ni Leroy-Beaulieu. Le Châtelier, professeur de sociologie musulmane, est si anticlérical pour répondre « je le regrette » quand Loisy, se conformant aux avis de Chuquet, lui dit que sa candidature n'est pas une candidature de combat. Clermont-Ganneau confirme qu'il est effectivement fantasque et peu abordable en disant cette absurdité qu'il votera pour le candidat « qui lui sera le moins

---

<sup>10</sup> Mémoires, t. troisième, p. [63].

<sup>11</sup> Mémoires, p. 64.

antipathique »<sup>12</sup>, voilà Loisy bien avancé, et ajoute qu'il eût volontiers voté la suppression de la chaire d'histoire des religions... Jungfleisch répond à peu près comme Franck que ses collègues compétents le renseigneront, mais en réalité il soutient Picart. Gley est partisan de Mauss. Meillet vote sans trop de conviction pour Mauss mais comme il est très lié avec Havet, il peut se rallier à Loisy. Matignon est favorable à Loisy, le sinologue Chavannes promet sa voix « sans réserve ni amphibologie »<sup>13</sup>. Ce qu'écrit Loisy de Fossey doit être cité in extenso pour son pittoresque : « Vote pour Mauss et affecte de croire à mon succès. Il m'a demandé ce que je pensais de l'avenir du modernisme et de ce qui pourrait arriver pour moi sous le prochain pontificat. Je lui répondis que le modernisme était sans avenir, et qu'il ne m'arriverait rien »<sup>14</sup>. Citons dans le même esprit le récit que fait Loisy de sa rencontre avec d'Arbois de Jubainville, qui l'avait reçu « peu gracieusement, me disant ne savoir discerner dans mes publications ce qui pouvait venir de moi et ce que je devais aux Allemands. “Allez le leur demander”, lui répliquai-je sans plus de cérémonie, le « sans plus de cérémonie » signifiant sans doute que Loisy avait aussitôt pris le chemin de la porte<sup>15</sup>. Abel Lefranc (1863-1952), l'historien du Collège de France, se réfugie dans des « considérations sur l'avantage que procure à un candidat la connaissance des hommes éminents dont il sollicite le suffrage »<sup>16</sup>, une sorte de variante de Clermont-Ganneau, mais Loisy n'exclut pas pour autant d'avoir eu la voix de Lefranc. Le mathématicien Camille Jordan (1838-1922), « paraît s'intéresser à ce que je lui dis de mes relations avec son fils Édouard (1866-1946), au temps de la *Revue d'histoire et de littératures religieuses*. Édouard Jordan avait succédé à Langlois à la chaire d'histoire moderne du Moyen Âge de la Sorbonne, et il faut aussi noter que

---

<sup>12</sup> Mémoires, p. 65.

<sup>13</sup> Mémoires, p. 66.

<sup>14</sup> mémoires, p. 66.

<sup>15</sup> Mémoires, p. 67.

<sup>16</sup> Mémoires, p.

le hasard des dates de la vie de cet ancien élève de la rue d'Ulm fit successivement de lui un dreyfusard, un silloniste et un anti-nazi incarcéré à Fresnes par l'occupant. De son côté, son père Camille, illustre mathématicien, « vota pour Foucart, comme tous les bons catholiques du Collège de France »<sup>17</sup>. Izoulet dit qu'il votera pour Loisy, et celui-ci est « moralement certain » qu'Izoulet ne la lui a pas donnée<sup>18</sup>. Michel Lévy a promis « à peu près », sa voix, pour finalement ne pas venir au Collège le jour de l'élection<sup>19</sup>. Bergson « promet son appui sans réserve. Très intéressante conversation »<sup>20</sup>.

Trente-six professeurs votent le 31 janvier 1909. Les égyptologues Amélineau et Moret et l'ethnologue Arnold Van Gennep se sont aussi portés candidats. Cinq tours de scrutin sont nécessaires pour désigner le candidat de première ligne. Loisy obtient neuf voix au premier tour. Au second tour, Berger et Havet qui avaient d'abord voté pour Vernes se rallient à Loisy. Lequel obtient dix-sept voix au troisième tour et de nouveau au quatrième « par l'accession de presque toutes les voix données à Mauss dans les deux premiers tours »<sup>21</sup>. Loisy atteint la majorité strictement requise, dix-neuf voix, au cinquième tour, « par la conversion in extremis d'un partisan de Mauss, et d'un de ceux qui avaient voté pour Toutain »<sup>22</sup>. Loisy analyse qu'il a bénéficié des voix de Mauss désireuses de « barrer le passage à Foucart »<sup>23</sup>. Levasseur rencontre la marquise Arconati le 1<sup>er</sup> février, il est fort content du succès de Loisy. On commence à soupçonner que l'Académie des Sciences morales fera des difficultés. Mais Brisson et Combes disent à la marquise que Doumergue se tiendra ferme au choix du Collège de France. Car M. Gaston Doumergue était

---

<sup>17</sup> Mémoires, p. 67.

<sup>18</sup> Mémoires, p. 68.

<sup>19</sup> Mémoires, p. 68.

<sup>20</sup> Mémoires, p. 68.

<sup>21</sup> Mémoires, p. 80.

<sup>22</sup> Mémoires, p. 80.

<sup>23</sup> Mémoires, p. 80.

ministre de l'Instruction publique, Georges Clémenceau président du conseil et Aristide Briand ministre de la justice. Tant et si bien que certains amis de la marquise allaient jusqu'à dire que « le 31 janvier 1909 marquerait une étape dans l'histoire de la liberté de penser »<sup>24</sup>.

Le vote suscite évidemment des articles de presse. Le 7 février, un article du *Figaro* présente le vote du Collège comme une provocation à l'émeute. La marquise Arconati écrit avec vivacité à Calmette, directeur du journal, qui, publie le 15 février « un article réparateur ». Mais *Le Journal des débats* réjouit la marquise par un article favorable, que Gabriel Monod a préparé en parlant à Chaumeix, le directeur du journal, des préliminaires de l'élection. La marquise sera aussi satisfaite du *Temps*, le 16 février<sup>25</sup>. Mgr Baudrillart réagit vivement dans *Le Gaulois* du 5 février, en voyant dans l'élection de Loisy un coup porté au pays et aux catholiques<sup>26</sup>.

Le 13 février, l'Académie des sciences morales nomme une commission chargée d'examiner les candidatures à la chaire d'histoire des religions, la commission devant rendre son rapport le 20 et l'Académie voter le 27<sup>27</sup>. Les ennemis de Loisy l'emportent au scrutin du 27 car Georges Foucart est désigné en première ligne par vingt voix, contre quinze à Loisy. Mais ce que Loisy appelle « la manifestation catholique de la majorité », reste sans effet car Doumergue décide comme il l'avait promis de ne pas en tenir compte et le ministère nargue même un peu les adversaires de Loisy en publiant dès le 2 mars la nomination, alors que le 28 février avait été un dimanche<sup>28</sup>.

Le fait de passer outre l'avis de l'Institut n'est peut-être pas sans autre exemple mais il difficile de le savoir car cela exigerait de reprendre chacune des élections au Collège de France qui furent en leur temps objet

---

<sup>24</sup> Mémoires, p. 81.

<sup>25</sup> Mémoires, p. 82.

<sup>26</sup> Mémoires, p. 83.

<sup>27</sup> Mémoires, p. 87.

<sup>28</sup> Mémoires, p. 89.

de controverse. Mais ce secours apporté par Gaston Doumergue signalait bien la réalité de l'élection de Loisy. Même s'il s'exprime *pro domo sua*, Loisy a raison d'écrire que « le groupe des électeurs qui me furent dès l'abord acquis n'était pas professionnellement anticlérical, moins encore anti-catholique. Il suffit de nommer Bédier, Bergson, Chavannes, Chuquet, Matignon, Manceaux, Morel-Fatio. Et Mgr Baudrillart les connaissait presque tous personnellement ! Quant aux électeurs de Mauss, ils se souciaient bien de l'encyclique *Pascendi* ! Ils sont venus à moi parce qu'ils ne pouvaient assurer le succès de leur candidat et qu'ils ont voulu empêcher le succès d'un autre qui ne leur agréait pas. Le patriotisme, le catholicisme, n'avaient pas lieu d'en être offensés »<sup>29</sup>. C'est là une bonne et classique analyse de ce qui se passe dans nombre de scrutins : d'abord choisir puis éliminer. Mais ce qu'il omet de dire c'est qu'à côté de ces « non anti-catholiques » si l'on ose dire, il avait bénéficié des voix d'anti-cléricaux à la Havet qui saisissaient l'occasion de jouer un tour à l'Église catholique en ouvrant les bras d'une prestigieuse institution savante à un excommunié. À quoi s'ajoutait l'aspect politico-mondain de l'élection, que Loisy évoque peu mais qui a compté lui aussi. La marquise Arconati avait une grande surface sociale et pouvait offrir par son engagement à gauche un relais vers le personnel politique que l'on a mentionné : Clémenceau, Briand et Doumergue, le dernier nommé ayant été l'artisan direct du petit coup d'État que représentait l'affranchissement de l'avis de l'Académie. L'élection de Loisy fut une rencontre singulière entre volonté d'un personnel politique combatif, vie mondaine et journées des dupes ordinaires dans toute institution où l'on vote à bulletin secret. Ajoutons que l'anti-cléricalisme à la Doumergue n'était pas seul en cause dans ce que la question avait de politisée. Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne, auteur en 1968 d'un livre de souvenirs sur Loisy, a écrit que Loisy « n'appréciait

---

<sup>29</sup> Mémoires, p. 83.

pas l'anti-cléricalisme monolithique de la gauche de son époque », qu'il était orienté à gauche et ne faisait pas mystère d'un penchant pour le socialisme, rappelons-nous la rencontre avec Vandervelde. Le même auteur ajoute qu' « il n'y avait pas de place à gauche où il puisse se sentir confortable et il n'y en avait pas du tout à droite, où d'ailleurs il n'a jamais songé à aller »<sup>30</sup>.

L'élection avait été assez difficile pour qu'Émile Levasseur, Administrateur du Collège, en fît « à un rédacteur de l'Agence Fournier » aussi bien qu'au *Journal du Loing* un récit ambigu. Maurice Vernes et « Monsieur Alfred Loisy » étaient candidats à la chaire d'Histoire des religions. Levasseur précise que s'il dit « Monsieur Loisy », c'est « avec intention », pour faire ressortir que pour les professeurs Alfred Loisy est « avant tout un historien ». Comme il se doit, ses collègues et lui-même ne se sont nullement laissé inspirer par d'autres considérations, qu'aussi bien le principe du secret des délibérations interdirait de faire connaître. Heureux principe que Levasseur transgresse aussitôt pour dire sans ambages que la désignation « a été décidée à une faible majorité ». Il a été procédé à plusieurs tours de scrutin, les avis étant partagés ; enfin M. Loisy a réuni le plus grand nombre de suffrages »<sup>31</sup>. Cette déclaration surprend puisqu'il semble bien que Levasseur a pris l'initiative de la faire sans en être sollicité. Faut-il voir dans cette pique, de révéler *urbi et orbi* que l'élection fut difficile et acquise à la majorité simple une marque de dépit, une sorte de « je m'en lave les mains » d'un opposant à l'élection ?

**La Leçon d'ouverture** eut lieu le lundi 3 mai 1909. Les journaux du temps s'accordent pour parler d'une leçon inaugurale sans relief. Sans relief matériel car le nouveau professeur parlait bas et lisait ses feuillets. Sans grand relief intellectuel non plus car Loisy se contenta de déclarer

---

<sup>30</sup> Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne, Alfred Loisy entre la foi et l'incroyance. Préface de Henri Gouhier. Éditions du Centurion

sans passion ses intentions d'enseignement et de recherche. On ne doit pas manquer à cet égard de relever l'économie interne de la leçon d'ouverture. Sur 43 pages, 20 y sont consacrées à l'éloge d'Albert Réville, « théologien et pasteur de l'Église réformée »<sup>32</sup> et à celui de son fils Jean, mais le rappel de Jean Réville donne l'occasion à Loisy d'affirmer en se démarquant de l'école sociologique c'est-à-dire contre Mauss que « le besoin religieux des individus n'est peut-être pas l'explication adéquate du phénomène religieux, puisque c'est en forme d'institution sociale, comme répondant à une utilité commune, et non seulement à des aspirations personnelles, groupées ou additionnées, que la religion apparaît dans l'histoire. En cherchant au fond de la nature humaine l'explication dernière des religions, de leur origine, de leur progrès et de leur décadence, Jean Réville ne courait pas le risque de se tromper...»<sup>33</sup>. Ceux des professeurs qui étaient particulièrement satisfaits de l'élection vinrent s'asseoir sur la chaire derrière Loisy le jour de la leçon inaugurale. Leur liste est recoupée plusieurs fois par les articles de presse qui racontent cette leçon et s'établit très sûrement comme suit : Bergson, Arthur Chuquet, Croiset, Louis Havet, Henneguy, Lechatellier, Prillieux. La personne de Félix Henneguy (1850-1928), confirme ce que l'on peut avancer des sympathies politiques de Loisy puisque ce membre de l'Académie des sciences était le fils d'un exilé du second empire et qu'il avait épousé la fille de Proudhon, alors que de son côté Havet, autre promoteur de Loisy, avait épousé Olympe Marie, qui était la petite-fille du membre du Gouvernement provisoire de 1848.

Le nouveau professeur avait une bonne raison de souhaiter une leçon d'ouverture apaisée, c'est qu'événement à l'intérieur du Collège de France, la leçon risquait de devenir aussi un fâcheux événement **de Quartier latin**.

---

<sup>31</sup> Archives du Collège de France, Dossier Loisy, coupures de presse.

<sup>32</sup> Leçon, p. 10.

<sup>33</sup> Leçon, p. 20.

Elle aurait pu l'être parce que depuis leur fondation en 1905 et 1908 l'activité militante de l'Action française et des Camelots du Roi était en plein essor et que l'on craignait de leur part l'organisation d'un chahut ou d'une émeute. Cette crainte était légitime puisque les incidents n'avaient cessé de s'enchaîner.

En mai 1908, les étudiants d'Action française avaient manifesté contre le germaniste Charles Andler, coupable d'avoir organisé un voyage à Berlin d'orientation pacifiste. Le 16 octobre 1908, Maxime Real del Sarte, militant de l'Action Française, avait vociféré des propos peu amènes à l'adresse du Procureur général lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation. La première manifestation officielle des Camelots du Roi sous cette dénomination avait eu lieu le 21 novembre 1908 et avait consisté à empêcher à force de vacarme une lecture de Zola à l'Odéon.

On en était venu ensuite à la fameuse affaire Thalamas. À la fin d'octobre 1908, ce professeur d'histoire avait été chargé de faire en Sorbonne un cours de « Pédagogie de l'histoire ». Il avait déjà tenu sur Jeanne d' « abominables propos » en 1904 au lycée Charlemagne. En 1908, les hommes de la droite extra-parlementaire ne pouvaient que voir une provocation dans la promotion que représentait le passage d'un lycée à la vénérable Sorbonne et entendaient donc manifester leur indignation plus fortement encore. Ils eurent vite fait de constituer Thalamas en mauvais objet en repérant dans son enseignement qu'il niait la virginité de la Pucelle et se faisait à nouveau « l'insulteur de Jeanne d'Arc ». Les douze mercredis de l'enseignement de Thalamas furent émaillés d'incidents et de violences. Par ailleurs, Serge Real del Sarte, seize ans, frère de Maxime précédemment mentionné, passe en correctionnelle pour outrage à agent le 24 décembre 1908. C'est là le premier des procès qui permettront dès lors aux Camelots de se présenter en victimes en parlant de leurs milliers de jours d'emprisonnement, comme le 17 février 1909, où Maurice Pujo,

militant « historique », est condamné à cinq mois de prison pour avoir fessé Thalamas<sup>34</sup>. Un détenu doit avoir un statut et le 19 mars le statut de prisonnier politique est accordé sous la signature du Président Poincaré aux Camelots du Roi emprisonnés.

Cléricaux et anti-cléricaux ont une excellente raison de s'empoigner à propos de l'héroïne nationale, c'est que 1909 est l'année où aboutit le procès de béatification, la canonisation viendra en 1920. À l'approche des fêtes de mai à Rome et en France, *La Croix* lance en mars une souscription pour la chapelle de saint Michel et de Jeanne d'Arc dans la basilique de Montmartre<sup>35</sup>. *L'Écho de Fourvières*, place Belcour à Lyon diffuse la troisième édition d'une « excellente publication » : la *Jeanne d'Arc* d'un certain général Le Maître, « exposé très complet des faits de guerre qui révèlent sa mission providentielle »<sup>36</sup>. Le peuple catholique se mobilise et met les arts au service de la cause : *Jehanne la bienheureuse* est un « tableau vivant » d'Esy, musique de H. Borrel, que vend Cattier à Tours, et Eugène Roupain compose les paroles et la musique de *Jeanne d'Arc 1429-1431, l'Envoyée, la Libératrice, la Martyre, scènes d'histoire en trois actes avec prologue et cantates*, chez Lecoffre<sup>37</sup>. N'ajoutons que deux fiches à cette ébauche d'inventaire d'une campagne militante qu'il faudrait étudier de plus près : la série de tableaux des miracles de Jeanne qu'exécute le peintre Bartolini<sup>38</sup>, et les statues de marbre pour Rome et Orléans confiées au Grand prix de Rome André Vermare<sup>39</sup>.

---

<sup>34</sup> Cheneseau (Xavier), *Camelots du roi Les troupes de choc royalistes (1908-1936)*. Éditions Défi, 1997, 98 p. Les sympathies de l'Auteur pour les Camelots du Roi n'empêchent pas l'ouvrage d'offrir une bonne mise en place de l'histoire des 28 années du mouvement jusqu'à sa dissolution en 1936.

<sup>35</sup> *La Croix*, vendredi 2 avril 1909, p. \*, « Troisième liste de souscription [...] ».

<sup>36</sup> *La Croix*, 1<sup>er</sup> avril 1909, p. \*\*\*.

<sup>37</sup> *La Croix*, samedi 3 avril 1909, p. \*\*\*\*, colonne f, rubrique « Brochures et tracts ».

<sup>38</sup> *La Croix*, 13 avril et 14 avril 1909, p. \*.

<sup>39</sup> *La Croix*, 14 avril 1909, p. \*\*\*\*\*, col. d.

De son côté, le Président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur Georges Clémenceau, avec fermeté mais en apaisant relativement les choses si on le compare à Combes, suit la ligne de « défense républicaine » héritée de la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905 et de la campagne des inventaires. Il brouille malicieusement et astucieusement la sémantique politique de ses adversaires en laissant reproduire dans la presse autour du 17 avril 1909 sa circulaire aux préfets où il leur prescrivait de dresser des listes des Camelots du Roi, qu'il qualifiait en prenant pour motif leurs actes de violence d' « anarchistes blancs ». Les préfets devront faire établir la notice individuelle sur les individus prévue par la circulaire du 21 décembre 1893 et signaler leurs déplacements<sup>40</sup>.

C'est ce contexte d'agitation qui donnait à penser aux contemporains que la leçon d'ouverture pourrait être attaquée par des perturbateurs et qu'elle nécessitait donc des précautions.

Lépine est alors Préfet de police, ce même Lépine dont *l'Action française* écrira lapidairement le 19 juin 1911 : « Le préfet de police est un vendu »<sup>41</sup>. Le « cabotin de l'ordre républicain »<sup>42</sup> met en place un service d'ordre important, « rappelant les journées des conférences Thalamas »<sup>43</sup>. Munis d'une réquisition signée de l'Administrateur Levasseur, un commissaire divisionnaire et un officier de paix encadrent à l'extérieur les agents du 5<sup>e</sup> arrondissement que sont venus renforcer ceux des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>. Dans les cours intérieures sont disposés les agents de la 4<sup>e</sup> brigade de

---

<sup>40</sup> *La Croix*, 17 avril 1909, p. \*, col. d.

<sup>41</sup> Cité par Gustave Téry, *Le Bottin de la diffamation Petits morceaux de Léon Daudet, et Charles Maurras*. Brochure de 55 p., L'Œuvre, 25 rue Royale, s. d. [après le 14 novembre 1917, voir la p. 51]. Le *Bottin...* est un recueil de citations présentées dans l'ordre alphabétique des noms des personnes attaquées.

<sup>42</sup> *Action française*, 16 juin 1911, cité par G. Téry, *ibidem*.

<sup>43</sup> Archives du collège de France, Dossier Loisy, coupure de presse *Le Siècle*.

réserve, un autre contingent d'agents du 5<sup>e</sup> arrondissement et une compagnie de gardes républicains. Ceci pour les officiels.

Du côté des jeunes militants, l'Union des Jeunes Républicaines tient ses troupes prêtes à intervenir Boulevard Saint-Germain. Mais la Jeunesse Nationaliste déclare par un manifeste qu'elle laissera Loisy parler en toute tranquillité. Les étudiants d'Action française et les Camelots du Roi prennent la même position, tout le monde fait des collages d'affiches et finalement il ne se passe rien que l'expulsion vigoureuse de deux braillards. Loisy attend un moment dans les locaux de Collège puis s'en va déjeuner chez Havet.

On résiste mal à l'idée que le dispositif de maintien de l'ordre a pu dissuader les uns et les autres, et aussi que les ennemis de Loisy se trouvaient dans une configuration symétrique de la sienne. Avec son élection, le nouveau professeur touchait un havre de grâce et pouvait désirer un apaisement. ne pas continuer à échauffer les esprits du côté du nouveau professeur. Du côté des agitateurs, choisir de ne pas amplifier les choses pour ne pas augmenter dans d'énormes proportions le bruit fait autour d'un prêtre excommunié dont les travaux n'étaient accessibles qu'à une fraction assez peu nombreuse d'un peuple catholique qu'il valait mieux employer aux fêtes de Jeanne d'Arc.

Ajoutons que les récits de presse de la leçon d'ouverture peuvent être classés en deux groupes, récits factuels et récits de presse d'opinion. Dans la seconde catégorie, l'article de l'*Action française* retient particulièrement l'attention par ses syntagmes et ses champs sémantiques. Sous la signature « André Falaise », on y rencontre déjà bien rodée à peu près toute la panoplie des énoncés à la Goebbels qui hanteront la future catastrophe européenne jusqu'en 1945, comme si la guerre de 1914-1918 n'avait été à cet égard qu'une parenthèse. Après un rappel des exploits des « patriotes » face à Thalamas durant dix mercredis, la rhétorique, l'art de l'amplification

et du style périodique appris dans les bons collèges et lycées du dix-neuvième siècle donnent au pamphlétaire des armes pour parler des

« vieilles connaissances qui formaient le principal contingent du public de l'Immonde. Il y a là, outre quelques normaliens courtisans [...], toute une collection hétéroclite de spécimens étranges : métèques aux cheveux crépus, juifs aux nez crochus, au teint huileux, étudiantes russes, femmes aux mises bizarres et aux cheveux courts, déclassés, dévoyés, des aigris, des étudiants de quarantième, voire de soixantième année, qui viennent là comme à une orgie et qui songent avec volupté à toutes les déceptions, à toutes les rancunes, à toutes les haines qu'ils vont purger tout à l'heure quand ils entendront les blasphèmes du prêtre apostat »<sup>44</sup>. Il faudrait commenter chaque mot, chaque expression ou chaque absurdité, comme par exemple la volupté que des Juifs sont censés trouver à entendre de supposés blasphèmes à l'égard d'une religion qui n'est pas la leur.

Après quoi la leçon commence et l'Action française parle alors des « auditeurs juifs, métèques et policiers », seuls peuvent venir écouter l'apostat, soit deux figures de l'exclusion et des sicaires du futur « vendu », implicitement accusé de prévarication puisqu'il ferait servir les troupes qui lui sont confiées non au maintien de l'ordre mais à fournir à Loisy une claque à défaut de public.

Après cette leçon d'ouverture, Loisy enseigna au Collège jusqu'au décret du 22 mai 1932 l'autorisant à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Il eut toutefois Jean Baruzi (1881-1953) comme suppléant à partir de 1926. La Chaire d'histoire des religions ayant été déclarée vacante par arrêté ministériel du 3 février 1933, Baruzi en fut nommé titulaire par décret du 9 novembre 1933. Sa leçon fut consacrée à retracer quelques aspects de l'œuvre de Loisy et de celle de Charles Andler, le vieil ennemi des camelots du Roi de 1908. Elle fut publiée dans le *Bulletin de l'Union*

*pour la Vérité* d'avril-mai 1931, c'est-à-dire dans un périodique issu de la défense de Dreyfus, le successeur de Loisy restait dans les mêmes horizons intellectuels, politiques et sociaux que l'excommunié de 1907. Qui était entré au Collège de France avec des appuis ou des soutiens dont certains renvoyaient éventuellement jusqu'aux années d'enfance de Loisy et en tout cas à la fondation conflictuelle de la troisième République, à l'une de ses trois matrices capitales avec la loi de séparation et le ralliement, à savoir l'affaire Dreyfus.

---

<sup>44</sup> Action française,